

Succès de l'introduction en Bourse de THERANEXUS sur Euronext Growth à Paris

Écrit par THERANEXUS

Jeudi, 26 Octobre 2017 13:26 - Mis à jour Jeudi, 26 Octobre 2017 13:36



Lyon, le 25 octobre 2017 - THERANEXUS, société biopharmaceutique innovante dans le traitement des maladies neurologiques, annonce aujourd'hui le succès de son introduction en Bourse et l'admission prochaine aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0013286259 - ALTHX).

a

L'introduction en bourse, réalisée dans le cadre d'une Offre à Prix Ouvert (« OPO ») et d'un Placement Global (« Placement Global »), permet à la Société de lever environ 19,6 M€ par voie d'augmentation de capital (après exercice intégral de la clause d'extension (la « Clause d'Extension »)).

Ce montant pourra être porté à environ 21,0 M€ en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation (l'« Option de Surallocation »).

Le placement global, principalement destiné aux investisseurs institutionnels, et l'offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques, ont rencontré un large succès. La demande globale s'est élevée à 1 352 392 titres, dont 87% pour le placement global et 13%

Succès de l'introduction en Bourse de THERANEXUS sur Euronext Growth à Paris

Écrit par THERANEXUS

Jeudi, 26 Octobre 2017 13:26 - Mis à jour Jeudi, 26 Octobre 2017 13:36

pour l'offre à prix ouvert, soit une sursouscription de l'offre de plus de 1,2 fois.

Le Conseil d'Administration de THERANEXUS, réuni ce jour, a fixé le prix d'introduction à 15,50 € par action

A l'issue de l'opération, le capital de THERANEXUS est désormais composé de 3 065 390 actions, ce qui représente une valorisation de 47,5 M€ sur la base du prix d'introduction en Bourse. Le flottant représente 30 % du capital de la Société.

Franck MOUTHON, Président-Directeur général de THERANEXUS, déclare :

« Nous tenons à remercier vivement les investisseurs institutionnels et individuels qui nous ont fait confiance à l'occasion de cette introduction en Bourse. Nous remercions en particulier nos actionnaires historiques qui nous ont renouvelé leur soutien, partageant pleinement notre stratégie de développement ambitieuse. Avec cette levée de fonds, nous allons poursuivre activement le déploiement et la valorisation de notre plateforme et de notre portefeuille de candidats-médicaments

»

Réductions ISF / IR

L'augmentation de capital de THERANEXUS satisfait aux conditions d'éligibilité à la réduction

Succès de l'introduction en Bourse de THERANEXUS sur Euronext Growth à Paris

Écrit par THERANEXUS

Jeudi, 26 Octobre 2017 13:26 - Mis à jour Jeudi, 26 Octobre 2017 13:36

d'impôt sur le revenu (IR) et à la réduction d'impôt sur la fortune (ISF) du dispositif fiscal de la loi dite TEPA s'agissant de souscriptions au capital d'une PME. Les souscripteurs personnes physiques pourront, le cas échéant, faire la demande de l'attestation fiscale auprès de la société, qui la leur délivrera jusqu'à atteinte du plafond légal applicable.

Les demandes d'attestation devront être transmises par email, à theranexus@actus.fr, ou par voie postale au plus tard le

30

novembre 2017 à l'adresse suivante :

ACTUS finance & communication

- Attestations THERANEXUS -

52 rue de Ponthieu

75008 PARIS

Les demandes d'état individuel seront traitées par ordre d'arrivée, selon la règle du premier arrivé, premier servi. Dès lors que le plafond applicable sera atteint, la société ne délivrera plus d'attestation fiscale.

La société rappelle que la réduction IR et ISF est également soumise au respect de certaines conditions par le souscripteur, si bien qu'il appartient à chaque souscripteur de vérifier que les critères d'éligibilité à ces dispositifs fiscaux s'appliquent à sa situation personnelle [1]. Par ailleurs, les titres dont la souscription a ouvert droit à la réduction IR ou ISF ne peuvent pas figurer dans un PEA ou un PEA-PME.

Répartition du capital à l'issue de l'opération

Succès de l'introduction en Bourse de THERANEXUS sur Euronext Growth à Paris

Écrit par THERANEXUS

Jeudi, 26 Octobre 2017 13:26 - Mis à jour Jeudi, 26 Octobre 2017 13:36

Nombre d'actions

% de capital

Franck MOUTHON

317 776

10,4%

Mathieu CHARVERIAT

317 776

10,4%

Fondateurs et salariés

635 552

Succès de l'introduction en Bourse de THERANEXUS sur Euronext Growth à Paris

Écrit par THERANEXUS

Jeudi, 26 Octobre 2017 13:26 - Mis à jour Jeudi, 26 Octobre 2017 13:36

20,7%

CEA Investissement

496 775

16,2 %

AURIGA Partners

452 180

14,8 %

SOFIMAC Partners

306 639

Succès de l'introduction en Bourse de THERANEXUS sur Euronext Growth à Paris

Écrit par THERANEXUS

Jeudi, 26 Octobre 2017 13:26 - Mis à jour Jeudi, 26 Octobre 2017 13:36

10 ,0%

Richard PLATFORD

102 701

3,4 %

Kreaxi

157 731

5,1 %

Investisseurs financiers

1 516 026

49,5 %

Succès de l'introduction en Bourse de THERANEXUS sur Euronext Growth à Paris

Écrit par THERANEXUS

Jeudi, 26 Octobre 2017 13:26 - Mis à jour Jeudi, 26 Octobre 2017 13:36

Autres nouveaux actionnaires (institutionnels et particuliers)

555 749

18,1 %

Total

3 065 390

100%

Code d'identification des titres

- Libellé : THERANEXUS
- Marché : Euronext Growth à Paris
- Code ISIN : FR0013286259
- Mnémonique : ALTHX

Prix de l'offre

Le prix de l'offre à prix ouvert et du placement global est fixé à 15,50 € par action.

Taille de l'opération

Au total, l'émission représente une augmentation de capital d'un montant de 19,6 M€ (après exercice intégral de la clause d'extension (la «

Clause d'Extension

»)

.

La Clause d'Extension a été exercée intégralement, soit à hauteur de 164 634 actions.

1 262 194 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'offre.

Le nombre d'actions nouvelles pourra, le cas échéant, être augmenté d'un maximum de 90 198 actions

nouvelles supplémentaires en cas de d'exercice de l'Option de Sural

|

ocation consentie à Portzamparc, chef de file dans le cadre de l'Offre entre la date des présentes et le 24 novembre 2017.

Répartition de l'opération

1 172 576 actions ont été allouées aux investisseurs institutionnels dans le cadre du placement global, représentant 18,2 M€, dont :

Succès de l'introduction en Bourse de THERANEXUS sur Euronext Growth à Paris

Écrit par THERANEXUS

Jeudi, 26 Octobre 2017 13:26 - Mis à jour Jeudi, 26 Octobre 2017 13:36

- 5,4 M€ de la part des actionnaires historiques CEA Investissement, Auriga Partners, Sofimac Partners, Kreaxi et Richard Platford ;
- 5,5 M€ de nouveaux partenaires financiers de référence, Financière Arbevel et Alto Invest (conformément aux engagements de souscriptions pris et présentés dans le prospectus)

179 816 actions ont été allouées au public dans le cadre de l'offre à prix ouvert (représentant environ 2,8 M€).

Dans le cadre de l'offre à prix ouvert, les fractions d'ordres A1 et A2 seront servies à 100 %.

Calendrier indicatif

27 octobre 2017

Règlement-livraison

30 octobre 2017

Début des négociations des actions THERANEXUS sur le marché Euronext Growth

24 novembre 2017

Succès de l'introduction en Bourse de THERANEXUS sur Euronext Growth à Paris

Écrit par THERANEXUS

Jeudi, 26 Octobre 2017 13:26 - Mis à jour Jeudi, 26 Octobre 2017 13:36

Date limite d'exercice de l'option de Surallocation

option de Surallocation

Fin de la période de stabilisation éventuelle

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du Prospectus visé le 10 octobre 2017 sous le numéro I.17-545 sur le Prospectus

, composé du Document de base enregistré le

27

septembre 2017 sous le numéro I.1

7-068

et de la note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont

disponible sans frais et sur simple demande auprès de

THERANEXUS

(

60, avenue Rockefeller

, Pépinière Laënnec, 69008 Lyon

), ainsi que sur les sites Internet de la Société (

www.theranexus-bourse.com

) et de l'AMF (

www.amf-france.org

).

- Augmentation de capital de 19,6 M€
- Prix de l'action fixé à 15,50 €
- Premier jour de cotation : 30 octobre 2017